Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général Physique + SVT, veuillez visiter :
bac-physique-svt.fr/annales-sujets-et-corriges

Corrigé du bac général 2026
Classe de première
Mathématiques Spécifique sans spécialité
Métropole

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2026

MATHÉMATIQUES

ÉPREUVE ANTICIPÉE

Pour les candidats SANS ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ MATHÉMATIQUES

Durée de l'épreuve : 2 heures

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé

Correction proposée par un professeur de mathématiques pour le site sujetdebac.fr

Pour accéder à d'autres sujets et corrigés de maths non-spé (1ère) au baccalauréat :
www.sujetdebac.fr/annales/mathematiques-non-spe-premiere/

AUTOMATISMES – QCM (6 points)

Question 1 : réponse C

On calcule simplement :

$$\frac{2}{5} = \frac{4}{10} = 0{,}4$$

Question 2 : réponse C

On calcule :

$$30\% \text{ de } 150 = \frac{30}{100} \times 150 = \frac{3}{10} \times 150 = \frac{450}{10} = 45$$

Question 3 : réponse B

Un antécédent de 3 est une valeur de x pour laquelle $f(x) = 3$.

Sur le graphique, la courbe atteint l'ordonnée 3 pour $x = 1$.

Question 4 : réponse D

$$7x + 4 = 5x + 6$$

On regroupe les termes en x d'un côté et les nombres de l'autre :

$$\Leftrightarrow 7x - 5x = 6 - 4$$

$$\Leftrightarrow 2x = 2$$

$$\Leftrightarrow x = 1$$

Question 5 : réponse A

10 % de $50 = \frac{50}{10} = 5$.

Donc le prix devient $50 - 5 = 45$€.

10 % de $45 = \frac{45}{10} = 4{,}5$.

Donc le prix devient $45 + 4{,}5 = 49{,}5$€.

Question 6 : réponse D

On calcule l'ordonnée du point d'abscisse -1 sur la courbe :

$$y = 2 \times (-1)^2 - (-1) + 3 = 2 \times 1 + 1 + 3 = 6$$

Le point est donc $D(-1; 6)$.

Question 7 : réponse B

Le coefficient directeur de la droite passant par $A(-1;2)$ et $B(-3;4)$ est :

$$m = \frac{4-2}{-3-(-1)} = \frac{2}{-2} = -1$$

Question 8 : réponse B

On range les notes dans l'ordre croissant :

$$2; 2; 3; 3; 4; 5$$

Il y a 6 valeurs, donc la médiane est la moyenne des deux valeurs du milieu, c'est-à-dire la 3ème et la 4ème note :

$$\frac{3+3}{2} = 3$$

EXERCICE 1 (6 points)

1. On complète le tableau en lisant l'énoncé.

	Seconde	Première	Terminale	Total
Section judo	10	6	8	24
Section aquatique	40	50	6	96
Total	50	56	14	120

Comme il y a 50 élèves en seconde au total, et 40 en seconde dans la section aquatique :

$$50 - 40 = 10$$

Il y a donc 10 élèves de seconde en section judo.

La section judo compte 24 élèves au total, dont 10 en seconde et 8 en terminale :

$$24 - 10 - 8 = 6$$

Il y a donc 6 élèves de première en section judo.

Il y a 14 élèves de terminale au total, dont 8 en section judo :

$$14 - 8 = 6$$

Il y a donc 6 élèves de terminale en section aquatique.

Enfin, la section aquatique compte :

$$120 - 24 = 96$$

Donc le nombre d'élèves de première en section aquatique est :

$$96 - 40 - 6 = 50$$

2. L'événement $A \cap S$ signifie : « l'élève est en section aquatique et en seconde ».

Dans le tableau, cela correspond à 40 élèves sur 120.

$$P(A \cap S) = \frac{40}{120} = \frac{1}{3}$$

3. On sait maintenant que l'élève choisi est en seconde. On ne regarde donc que les 50 élèves de seconde.

Parmi eux, 40 sont en section aquatique.

$$P_S(A) = \frac{40}{50} = \frac{4}{5}$$

4. a. Il y a 24 élèves en section judo sur 120 élèves au total.

$$P(J) = \frac{24}{120} = \frac{1}{5}$$

4. b. On sait que l'élève choisi est en terminale. On ne regarde donc que les 14 élèves de terminale.

Parmi eux, 8 sont en section judo.

$$P_T(J) = \frac{8}{14} = \frac{4}{7}$$

4. c. On compare $P(J)$ et $P_T(J)$.

$$P(J) = \frac{1}{5}$$

$$P_T(J) = \frac{4}{7}$$

Ces deux probabilités sont différentes. Cela signifie que le fait de savoir que l'élève est en terminale change la probabilité qu'il soit en section judo.

Les événements J et T ne sont donc pas indépendants.

EXERCICE 2 (8 points)

A – Premier placement

A. 1. Le capital augmente de 200 € chaque année.

$$a_1 = 20\,000 + 200 = 20\,200$$

$$a_2 = 20\,200 + 200 = 20\,400$$

A. 2. a. Pour passer d'une année à la suivante, on ajoute toujours 200 :

$$a_{n+1} = a_n + 200$$

A. 2. b. La suite (a_n) est donc une suite arithmétique, car on ajoute toujours le même nombre.

Sa raison est : 200.

A. 3. Comme (a_n) est arithmétique de premier terme $a_0 = 20\,000$ et de raison 200, on a :

$$a_n = 20\,000 + 200n$$

A. 4. On cherche à partir de quand le capital atteint 22 000 € :

$$20\,000 + 200n \geq 22\,000$$

$$\Leftrightarrow 200n \geq 2\,000$$

$$\Leftrightarrow n \geq 10$$

Comme l'année correspond à $2025 + n$, on obtient :

$$2025 + 10 = 2035$$

Avec le placement A, ils auront la somme nécessaire à partir de 2035.

B – Second placement

B. 1. Augmenter de 2 %, c'est ajouter 2 % du capital.

Or :

$$2\% \text{ de } 20\,000 = \frac{2}{100} \times 20\,000 = 400$$

Donc :

$$b_1 = 20\,000 + 400 = 20\,400$$

B. 2. a. Augmenter de 2 %, c'est multiplier par :

$$1 + \frac{2}{100} = 1{,}02$$

Donc, pour tout entier naturel n :

$$b_{n+1} = 1{,}02 b_n$$

B. 2. b. La suite (b_n) est une suite géométrique, car on multiplie toujours par le même nombre.

Sa raison est : $1{,}02$.

B. 3. Comme (b_n) est géométrique de premier terme $b_0 = 20\,000$ et de raison $1{,}02$, on a :

$$b_n = 20\,000 \times 1{,}02^n$$

B. 4. D'après le tableau :

$$b_4 \approx 21\,649$$

Le capital n'est pas encore suffisant en 2029.

$$b_5 \approx 22\,082$$

Le capital dépasse 22 000 € pour $n = 5$.

Comme l'année correspond à $2025 + n$, on obtient :

$$2025 + 5 = 2030$$

Avec le placement B, ils auront la somme nécessaire à partir de 2030.

C – Bilan

C. Avec le placement A, la somme nécessaire est atteinte en 2035.

Avec le placement B, elle est atteinte en 2030.

Il faut donc conseiller à Emma et Pierre le placement B, car il leur permet de réaliser leur projet plus tôt.

_____

Pour accéder à d'autres sujets et corrigés de maths non-spé (1ère) au baccalauréat :
www.sujetdebac.fr/annales/mathematiques-non-spe-premiere/

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.